

séjour qu'elle feroit à *St. Ildefonse*. Le Roi a consenti, par provision, à la demande de cette Princesse, qui s'est rendue le 23. à ce Château avec une suite peu nombreuse. On débite des particularités assez remarquables sur cette résolution du Roi, mais qui pouvant être hasardées, on se dispensera quant à présent de les rapporter.

II. Quelques circonstances font présumer que le Roi, qui est toujours disposé à concourir au rétablissement de la paix, ne continue qu'à chercher d'entrer dans une négociation amiable avec le Roi de Sardaigne, d'où l'événement désiré puisse arriver. Quoiqu'il en soit, elle a déjà nommé Mr. de Maçonez, frere du Duc de Soto-Mayor, qui est son Ambassadeur à la Cour de Portugal, pour être son Ministre Plénipotentiaire au futur congrès où les différends des Puissances en guerre devront se terminer. Sa Majesté a même déclaré qu'elle ne se bornera pas à l'envoi d'un seul Ministre, au cas que les choses soient ramenées au point de rouvrir un Congrès; mais qu'elle y enverra aussi un Ministre revêtu du caractère le plus distingué.

Mr. de Macanaz auquel succède Mr. de Maçonez, est revenu des *Pays Bas*, déterminé à passer le reste de ses jours dans la tranquillité.

III. Les conseils & les conférences sur la conjoncture des affaires en *Italie*, ne discontinuent point à la Cour. Elles redoublent même depuis la nouvelle qu'on y a eue de ce qui s'est passé près d'*Exiles* le 19. Juillet; & en conséquence l'on a envoyé un Courtier à l'Infant Don Philippe pour lui faire connoître les intentions du Roi, qui sont, que ce Prince ait à agir dans le meilleur concert avec le Maréchal de Belleisle, afin